Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 33 (1996)
Heft: 1241

Artikel: J'ai faim
Autor: Gavillet, André
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1025256

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public

DP

JAA
1002 Lausanne

18 janvier 1996 – nº 1241
Hebdomadaire romand
Trente-troisième année

J'ai faim

Il a réussi à me déstabiliser ce jeune mendiant, placé sur mon chemin dans une rue piétonne de Chambéry.

La mendicité fait pourtant partie du paysage urbain européen, même suisse. On vous demande deux balles comme on vous tape une cigarette. Parfois l'interpellation s'accompagne d'un récit justificatif, plus soutenu, mais bref, comme à Paris, dans le temps court qui sépare deux stations de métro. Les gens regardent droit devant eux. Accoutumance.

A Chambéry, c'était dans la rue la plus commerçante, sous ces hautes arcades qui rappellent le jumelage historique des deux capitales de la Maison de Savoie, Chambéry et Turin. Le jeune mendiant avait théâtralisé sa quête. Il était à genoux, comme un pénitent, et portait, posé sur ses avant-bras tendus, un écriteau où s'inscrivait en majuscule cet appel sobre: J'ai faim. Il n'avait pas l'air famélique. Les passants passaient.

Pourtant une dame âgée, qui avait fait ses courses à en juger par son cabas, s'arrêta pour dialoguer. J'ignore ce qu'elle put dire, vraisemblablement elle proposait au jeune mendiant qui s'affichait affamé d'entrer avec elle dans la plus proche épicerie. Mais elle poursuivit son chemin. L'enjeu ne devait pas se définir en terme de pain, fromage, spaghettis. Puis un homme, baskets, casquette américaine à longue visière, donna quelque chose, sans s'arrêter, poursuivant sa route, souple, ni perturbé ni charitable, content de vivre.

Ma première réaction fut conditionnée par la proximité géographique. Chambéry est, par rapport à Genève, à portée d'Escalade ou de la marche d'un promeneur solitaire; l'histoire des Amédée, comte et duc de Savoie, lie Chambéry au Pays de Vaud. Cette ville participe de l'esprit préalpin, ouverte sur les cluses et les cols, mais provincialement cloisonnée par les montagnes. Alors, réaction helvétique, comment est-il possible que ces voisins-cousins tolèrent en leur cœur une mendicité aussi agressive? Ce qui se traduit: n'y a-t-il pas à Chambéry des assistants sociaux, des restos du cœur, ou même, comme on dit en France, un samu social capable de nourrir un ventre creux et donc de faire cesser cette «publicité mensongère»?

Mais on apprend aussi à se défier de ses réflexes helvétiques. Pourquoi avoir peur d'être dupe? Depuis toujours l'histoire de la mendicité est pleine de faux aveugles et même de faux culs-de-jatte: la cour des miracles est riche en rôles. Et puis ce jeune n'était peut-être pas un habile, mais plutôt, dans sa position agenouillée, un sorte de pénitent, un exhibitionniste religieux. Et de cette sorte il y en a beaucoup, ailleurs que dans une rue passante de Chambéry. Transmettre un message en public est une forme de liberté d'expression, comme de distribuer un tract. Une prostituée est libre par une tenue codée d'envoyer aux clients éventuels, sans les interpeller, une proposition aussi claire qu'un écriteau. En ordre donc.

Mais ce que j'ai appelé le réflexe suisse n'est pas seulement une mauvaise conscience du privilégié que je suis, culpabilisant et refusant d'être dérangé dans son confort moral. Le droit au minimum d'existence est un droit essentiel; il crée envers autrui une obligation impérative comme l'assistance à une personne en danger. Le respect de la dignité humaine est aussi une norme fondamentale (le projet de Constitution fédérale lui donne une place de premier rang). Cette dignité est-elle compatible avec une quête, faute d'autres moyens, en situation humiliante? Comme citoyen j'ai le droit de savoir, mieux d'exiger que ces droits soient respectés, qu'ils génèrent des applications concrètes, que le filet social soit en permanence tendu, qu'aucun trapéziste ne risque de s'écraser hors de cette protection. Il me faut cette certitude.

Certes toutes les détresses ne sont pas repérées; des marginaux peuvent vouloir rester en dehors de toute prise en charge institutionnelle; leur liberté doit être respectée. Mais si le filet social est tendu, le sens d'un appel au secours change: S.O.S. pitoyable ou apitoyant ou débrouillard. Encore que ce théâtre de rue n'est pas sans danger. Le risque est celui de l'accoutumance du public et de la recherche par les acteurs d'une surdramatisation, au détriment des plus timides ou des moins doués.

Je sais: le social ne recouvre pas tout le champ du charitable, mais au retour, avant de passer la frontière, je me confortais dans l'idée que le «réflexe suisse» pouvait être plutôt que le besoin du propre en ordre l'expression d'un lien communautaire fort. Si le filet est réellement tendu...

AG